



6913 - La femme d'un prédicateur se plaint des occupations de son mari.

question

Je participe à la prédication en ce moment. Mais ma femme proteste et soutient que ma responsabilité à son égard et à l'égard de ses enfants est plus importante. En fait, je fais mon devoir, m'occupe de mon travail et passe un temps avec elle. Mais elle n'est pas contente. J'espère que vous m'orientez vers ce qu'il faut faire. Ma femme n'aime pas ce que je fais. Allah le Puissant et Majestueux connaît le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cette communauté musulmane se caractérise par la modération. Et il convient à tous ses membres d'être modérés dans tous les aspects de la vie.

Au moment où nous entendons que certains musulmans passent la plupart de leur temps loin de leurs familles - que ce soit pour pratiquer la prédication ou pour voyager ou pour s'occuper d'autres choses licites -, nous trouvons au contraire beaucoup d'autres qui restent accrochés à leurs familles et ne veulent rien faire dans le sens de la prédication.

La famille a certes des droits à ne pas négliger, mais les autres musulmans aussi ont sur nous des droits à ne pas négliger.

D'après al-Hassan, Ubayd Allah ibn Ziyad s'était rendu au chevet de Ma'qal au cours de sa dernière maladie. Ma'qal lui dit : « je vais te raconter un hadith que j'ai entendu du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) : **Toute fidèle serviteur à qui Allah a confié une responsabilité et qui ne l'a pas assumée ne flairera pas l'odeur du paradis** (rapporté par Boukhari, 6731 et Mouslim, 142).



D'après Abd Allah ilbn Omar, le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit : **Vous êtes tous des bergers ; vous êtes tous responsables : l'imam est un berger, il est donc responsable. L'homme est un berger dans son foyer et il est responsable. La femme est une bergère dans le foyer de son mari et elle est responsable. L'esclave est un berger par rapport aux biens de son maître et il en est donc responsable. En vérité, vous êtes tous des bergers et vous êtes tous responsables** . (Rapporté par Boukhari, 4892 et Mouslim, 1829).

Beaucoup de femmes souhaitent que leur mari ne les quitte pas, même si c'était pour aller accomplir la prière, et surtout pas pour se livrer à la prédication, à l'appel vers le Très Haut !

Jadis des femmes disaient : **Trois co-épouses sont préférables à la bibliothèque du mari** . Il s'agissait alors d'un mari épris du savoir et de la lecture. Aussi ne faut-il pas suivre l'épouse dans toutes ses exigences, mais plutôt se référer à ce qu'Allah aime et préfère.

Dans certains actes cultuels, le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a donné l'ordre de ne pas dépasser les limites légales de crainte de faire perdre les droits des autres notamment la famille. Voici des hadith relatifs à ce sujet :

- Awr rapporte d'Abou Djouhayfa qui le tenait de son père que le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) avait établi une fraternité (religieuse) entre Salman et Abou Darda. Salma trouva Um Darda dans un état pitoyable (ce fut avant la révélation du verset instaurant la séparation entre les hommes et les femmes ...) et lui dit :

- qu'est ce que t'est arrivé ?

- Ton frère, Abou Darda, n'a aucun besoin des choses de ce monde ! À ce moment, Abou Darda arriva et prépara un repas à Salman. Celui-ci lui dit :

- **Mange** .

- **J'ai jeûné** .

- **Je ne mangerai qu'avec toi** .



Abou Darda accepta alors de manger avec lui. Puis, au cours de la nuit, Abou Darda voulut se mettre à prier.

- **Dors** Lui dit Salman. Plus tard, Abou Darda se leva encore pour prier et Salman lui dit encore : **dors** . Vers la fin de la nuit, Salman lui dit : « Lève-toi maintenant et prie. Ensuite Salman lui dit : **Ton maître a un droit sur toi ; ta personne a un droit sur toi, ta famille a un droit sur toi. Acquitte le droit de chacun.** Par la suite, Abou Darda alla voir le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) et l'informa de ce qui s'était passé et ce dernier de lui dire : **Salman a raison.** (rapporté par Boukhari, 1867) le terme moubtadhala signifie être dans un état pitoyable.

D'après Abd Allah ibn Amr ibn As (P.A.a), le Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) lui a dit : « ô Abd Allah, ne m'a-t-il pas été rapporté que tu jeûnais le jour et priait toute la nuit ?

- **Si, lui ai-je répondu.**

- **Ne le fais plus, mais jeûne des jours et laisse passer d'autres sans jeûner. Prie pendant une partie de la nuit et dors pendant le reste de la nuit. Ton corps a un droit sur toi ; tes yeux ont un droit sur toi et ton épouse a un droit sur toi et ton hôte a un droit sur toi : Il te suffit de jeûner trois jours de chaque mois. Pour chaque jour jeûné, tu auras la récompense de dix. Ce qui équivaut à jeûner tout le temps.**

- « j'ai insisté en lui disant que je pouvais faire plus.

- **jeûne alors à la manière du Prophète David (psl) et ne fais pas plus.**

- « comment se passait le jeûne de David (psl) ?

- **il a jeûné la moitié du temps (un jour/deux).**

Une fois d'un âge avancé, Abd Allah disait : « si seulement je m'étais contenté du conseil du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui). (Rapporté par Boukhari, 1874 et Mouslim, 1159).

Le terme **zawrak** signifie ton hôte.



Vous voyez que ces hadith véhiculent une recommandation du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) portant sur la modération dans la pratique du jeûne, de la prière et de la lecture du Coran. Cette recommandation était adressée à ceux qui les pratiquent de façon à léser leurs épouses, puisqu'il faut respecter les autres notamment l'épouse.

Quiconque organise bien son temps et respecte les droits d'autrui, peut ne pas se soucier des états d'âmes de celui qui se montre satisfait ou insatisfait. Ne laissez pas les affaires de la prédication occuper une trop grande partie de votre temps et de votre vie. Ne cherchez pas à satisfaire à votre femme en les abandonnant totalement.

Parmi les choses qui vous aideraient dans ce domaine - s'il plaît à Allah - le fait d'associer votre femme à la gestion des affaires de la prédication. Chargez-la d'écouter et de résumer des enregistrements, de lire de petits livres et d'élaborer des notes, d'assister aux cercles d'enseignement ou de participer aux activités féminines du Centre islamique ou d'assister à un conseil scientifique féminin parallèle à celui des époux etc. afin de la rendre consciente qu'elle partage votre travail et lui éviter de s'ennuyer à cause de l'absence de son mari.

Une autre chose est qu'il faudra lui faire comprendre que si elle reste patiente et crée autour de vous l'atmosphère appropriée à la diffusion du savoir et à la prédication, elle partagera votre récompense dans l'au-delà.

Les femmes des Compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) gardaient les foyers de leurs maris et leurs enfants, quand les maris partaient au combat dans le chemin d'Allah (dijhad). Elles servaient les hôtes de leurs maris quand ceux-ci en recevaient.

Si elle garde le foyer de son mari parti à la recherche du savoir ou pour la prédication ou pour le dijahd ; si elle sert ses hôtes étudiants et prédicateurs qui le fréquentent et leur offre son hospitalité, elle remporte pour tout cela une grande récompense. En effet, une flèche peut amener trois personnes au paradis : celui qui la fabrique, celui qui la transmet au tireur et ce dernier.

La compréhension par l'épouse de cette affaire et la saisie par elle de l'aspect récompense atténuent pour elle les effets de l'absence de son mari.



Nous terminons cette réponse par une importante histoire concernant une grande dame du nom d'Asma bint Abi Bakr (P.A.a). Elle dit : « Zoubayr m'a épousé à un moment où il ne possédait nulle part ni argent ni esclave mais seulement une chamelle utilisée pour nous approvisionner en eau et un cheval. Je nourrissais le cheval, allais chercher de l'eau, réparais le seau et fabriquais du pain. Je ne savais pas faire très bien du pain. Mais des voisins Ansar m'en faisaient. C'était des femmes de vérité... Je transportais des graines de datte à partir du domaine que le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) avait octroyé à Zoubayr... Je portais ces charges de graines sur ma tête pour une distance égale à 2/3 de Farsakh (quelques kilomètres). Pendant que je parcourais ce trajet un jour porteuse des graines, je rencontrai le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) en compagnie d'un groupe des Ansar.. Il m'appela et dit : « Ikh ! pour m'inviter à monter derrière lui... mais j'eus honte de marcher avec les hommes et me souvins de la jalousie de Zoubayr (il était l'homme le plus jaloux). Le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) comprit que j'avais honte et il partit.

J'allai auprès de Zoubayr et lui dis : **Le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) m'a rencontrée alors que je portais des graines sur ma tête. Il était avec un groupe de ses compagnons. Il a voulu me faire monter sur son chameau, mais j'ai eu honte connaissant ta jalousie. Il dit : Au nom d'Allah, le port des graines sur ta tête m'est plus pénible que le fait que tu montes sur son chameau** . Par la suite, dit-elle, Abou Bakr nous envoya un domestique qui me dispensa de prendre soin du cheval. C'était comme s'il m'avait libérée. (Rapporté par Boukhari 4823).

Nous demandons à Allah d'améliorer les conditions des musulmans notamment les époux.

Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad.

Allah le sait mieux.